

# Projet "Réseau de partenariats pour la gestion durable des forêts en Afrique Centrale" (GDF-PAC)

Partenariat PALLISCO

## OBJECTIFS

Pour que l'option de l'aménagement durable demeure "crédible" dans les années qui viennent, il est important que les efforts déjà entrepris par certains acteurs du secteur forestier en Afrique centrale (administrations, ONG et surtout entreprises forestières) bénéficient d'un maximum d'appui et d'encadrement. C'est précisément l'objectif du projet "Réseau de partenariats pour la gestion durable des forêts d'Afrique centrale" (GDF – PAC, en abrégé) développé par le WWF et l'ONG belge Nature+ avec l'appui financier de la Commission européenne. Ses promoteurs sont convaincus, qu'en dépit du contexte défavorable prévalant aujourd'hui, l'aménagement forestier reste non seulement indispensable pour la conservation et le développement durable des forêts d'Afrique Centrale, mais également techniquement faisable et financièrement accessible pour les entreprises forestières qui acceptent de s'engager dans le long terme.

C'est dans ce cadre que, le 8 mai 2003, Pallisco et ses partenaires (Sodetrancam et Assene Nkou) ont marqué leur engagement en signant une convention de collaboration avec le Projet GDF – PAC. L'objectif de cette convention est "d'évoluer vers la gestion exemplaire de la concession de Pallisco, notamment dans la perspective d'une évaluation éventuelle par un organisme de certification indépendant".

## ACTIVITES



© M. Vandenhoute

### L'identification des sites abritant une biodiversité exceptionnelle et la mise en place de mesures adaptées pour leur conservation.

Avec l'appui du projet GDF-PAC et grâce aux résultats fournis par les inventaires d'aménagement, complétés par des inventaires fauniques et floristiques, une série de protection pertinente et représentative a été mise en place sur environ 2% de la superficie de chaque UFA. Cette série a été placée hors exploitation dans le plan d'aménagement.



© JL. Doucet

### L'étude de la dynamique des essences à vocation commerciale.

L'amélioration de la précision des paramètres d'aménagement passe par une meilleure connaissance des caractéristiques (phénologie, croissance, régénération) des essences commerciales. Le suivi d'un dispositif adapté de placettes permanentes devrait permettre d'affiner ces connaissances et d'adapter progressivement l'exploitation au potentiel de régénération global des massifs forestiers en cours d'aménagement.



© JL Doucet

### La mise en oeuvre de techniques d'exploitation à faible impact afin de rationaliser le prélèvement et de diminuer les impacts écologiques.

Le projet teste des techniques d'enrichissement diverses permettant de limiter l'impact de l'exploitation forestière. Le travail se concentre sur les essences dont la régénération ne semble pas assurée sur le long terme ou montrant les signes d'une très probable raréfaction au cours du temps. C'est ainsi que plus de 200 trouées d'abattage ont d'ores et déjà été enrichies avec ces essences, ce qui correspond à un enrichissement sur 400 ha de forêt.



© M. Vandenhoute

### L'élaboration d'un plan de gestion durable de la faune.

Pour limiter sensiblement l'impact du braconnage, le projet facilite, en partenariat avec le MINEF, la mise en place de mesure de répression (patrouilles de contrôle, barrière), de mesures accompagnatrice (création de zone d'intérêt cynégétique à gestion communautaire), de mesures palliatives (pisciculture, aviculture, boucherie etc.) et de mesures de sensibilisation à la protection de la faune sauvage.



© M. Vandenhoute

### L'organisation de la concertation avec les populations locales et l'appui à la création d'un tissu économique rural diversifié.

Pour permettre de diversifier et renforcer les sources de revenus, le projet appuie les initiatives de forêts communautaires. Le projet appuie également dans le domaine agricole, l'utilisation de variétés sélectionnées par les communautés locales.